ENTRE LOIRE ET COTEGUX

Trèves DESCRIPTIF du SENTIER

DÉPART: Départ du parking de Trèves en bord de Loire. Dos à la Loire, monter tout droit. Laisser l'église Saint Aubin à votre gauche, puis la Tour de Trèves. Après cette dernière, prendre légèrement à gauche (vous êtes sur le parcours du GR3), puis poursuivre tout droit. A l'intersection suivante, tourner à gauche pour redescendre vers la Loire en longeant la Cour Condé. Avant d'atteindre la départementale, virer à droite le long de la longue bâtisse de la Cour Condé. Poursuivre ainsi tout droit dans les ruelles du village pendant près de 500

mètres. Tourner à gauche pour rejoindre le bord de Loire le long de la Départementale 751. La longer pendant encore 450 mètres avant de prendre à votre droite un petit chemin montant vers la partie boisée du coteau. Arrivés à la Ferme des Loges, virer à gauche pour rejoindre au bout de l'allée (~1400m) l'hôtelrestaurant Le Prieuré. Poursuivre encore quelques mètres tout droit et arrivés au cimetière, prendre à votre droite le chemin de pierre montant légèrement. Vous longerez ensuite le camp romain de Chênehutte.

Profil du circuit

Circuit valloné et boisé

Balisage jaune PÉdestre: 2his

. VTT/VTC : 1H15

touristiques et restaurants

- Office de tourisme du Gennois : 02 41 51 84 14

- Office de tourisme du Saumurois : 02 41 40 20 60



9 Km





Aire de pique-nique à Saint Jean

- Aire de camping-car à Chênehutte

ENTRE LOIRE ET COTEGUX.

DESCRIPTIF du SENTIER

A la sortie de la lisière prendre le chemin descendant vers la route goudronnée sur votre droite. Remonter cette voie goudronnée sur environ 400 mètres. Au croisement, menant à droite au Prieuré, prendre le chemin en forêt à votre gauche. Suivre le chemin forestier jusqu'au

bout du chemin de pierre (~1000m). Arrivés à la route goudronnée, tourner à gauche pour l'emprunter sur une centaine de mètres, puis prendre à droite le chemin de terre. Au grand clame tourner à droite. Continuez tout droit jusqu'au chemin empierré. Continuer tout droit pendant près de 650 mètres pour rejoindre une portion goudronnée. Poursuivre tout droit et traverser le village de Saint-Macé. En passant vous remarquerez la Chapelle Saint Macé à votre gauche. Demeurer sur le chemin de terre creux jusqu'à rejoindre le bourg de Trèves et votre point de départ.

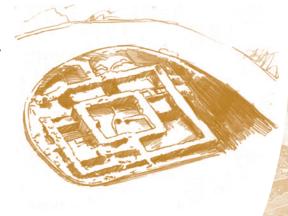


LA TOUR DE TRÈVES ET L'EGLISE SAINT AUBIN

ans le séduisant village de Trèves s'élève la majestueuse Tour de Trèves. Vestige du puissant château fort édifié par Foulques-Nerra, cet imposant donjon de trente mètres présente sur sa terrasse une ceinture de mâchicoulis remarquable. Au pied de la tour, la petite église romane de Saint Aubin offre ses richesses du XIIe siècle. Différente et insolite, elle retient l'attention de tous ; surtout lors des Heures Musicales de Cunault qui y tiennent séance chaque été.

LE PASSÉ GALLO-ROMAIN

hênehutte est un oppidum édifié sur un éperon rocheux, à la rencontre d'un confluent. Il était peut-être déjà fortifié à l'âge de Bronze, comme le laissent supposer la hache de cuivre, les pointes de lance et la lame de poignard retrouvées sur place. De l'époque gauloise, on a recueilli une épée, des pendeloques et des bracelets. Au XIXe siècle, des vestiges attribués à un pont romain firent dire que Chênehutte était l'emplacement de la cité romaine de Robrica, mentionnée sur la "fameuse table de Peutinger", copie médiévale de la carte de la Gaule du début de notre ère.



LA LOIRE

Aujourd'hui commune unique, les villages de Chênehutte, Trèves et Cunault furent des hauts lieux de la marine de Loire, avant que le rail ne détrône la navigation fluviale pour le transport des marchandises. Les bourgs en portent encore les marques : girouettes représentant des gabares, anneaux rouillés le long des quais, graffitis inscrits dans le tuffeau, mâts de gabares reconvertis en poutres dans les maisons, bistrots aux noms évocateurs, cierge votif dans

l'église de Chênehutte, etc. Le vent de galerne ne gonfle plus les voiles, orphelin de ces mariniers aux larges chapeaux et au verbe haut qui animaient jadis les quais de Loire ...

CURIOSITÉS